



## AU SOMMAIRE

- **Rétrospective & État-Civil du 1<sup>er</sup> semestre 2024**
- **Vie locale à Ottonville-Ricrange** : événements ayant eu lieu de juillet à décembre 2024
- **Mots des Associations** : Conseil de Fabrique, Chorale et APEOR
- **Informations diverses**
- **Résumés des Conseils Municipaux**
- **Articles** : Les 80 ans de la Libération ; Armoiries d'Ottonville
- **Jeu**

## SITE INTERNET

Informations sur notre village , compte-rendu des conseils municipaux, événements à venir, informations administratives etc... sont consultables à l'adresse : [www.ottonville.fr](http://www.ottonville.fr)

Pour prendre contact avec « Les Échos » merci d'adresser vos messages à :  
[carine.mairie.ottonville.57@gmail.com](mailto:carine.mairie.ottonville.57@gmail.com)

## JOURS DE PERMANENCE DE LA MAIRIE

- ◆ Le **lundi** et le **vendredi** de 15h30 à 18h00 et les mardis matins sur rdv uniquement.
- ◆ **La mairie sera fermée du 23/12/24 au 05/01/2025 inclus**  
N° de tél. de la mairie : 03 87 79 25 14  
mail : [mairie.ottonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.ottonville@wanadoo.fr)

## Chères habitantes, chers habitants,

À l'aube de cette nouvelle année, nous ne pouvons ignorer les défis qui se dressent devant nous. Le monde traverse une période d'instabilités sans précédent, marquée par des tensions géopolitiques et économiques qui affectent chacun d'entre nous.

Le changement climatique, ce défi majeur de notre époque, se manifeste de manière de plus en plus tangible. Les inondations récentes nous ont rappelé avec force notre vulnérabilité face aux éléments. Ces événements soulignent l'urgence d'agir pour adapter notre commune et soutenir les plus touchés.

Malgré ces obstacles, notre communauté a su faire preuve de résilience et d'unité. Les manifestations sportives qui ont jalonné l'année écoulée ont été des moments de joie et de partage, renforçant les liens qui nous unissent. Je pense notamment à la coupe d'Europe de football et aux Jeux Olympiques 2024 d'été.

Notre priorité demeure le bien-être de chacun d'entre vous. Nous continuerons à investir dans des initiatives favorisant la convivialité, renforçant la solidarité entre générations et stimulant l'innovation locale. Notre commune se veut un lieu où il fait bon vivre, travailler et se divertir.

L'année à venir sera sans doute parsemée de défis, mais je suis convaincu que notre force réside dans notre capacité à nous unir et à nous soutenir mutuellement. Ensemble, nous pouvons transformer ces défis en opportunités de croissance et de progrès.

Pour 2025, je forme le vœu que notre commune continue d'être un lieu où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place et peut s'épanouir. Restons unis, solidaires et confiants en l'avenir.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une année 2025 remplie de santé, de bonheur et de réussite. Que cette nouvelle année soit celle de l'espoir et de la solidarité !

Votre maire, Gérard SIMON

## RÉCAPITULATIF DE L'ANNÉE 2024

Voilà déjà 4 ans que l'équipe municipale est en place. Plusieurs projets importants ont vu le jour : le Chemin de Vie, la nouvelle chaufferie et sa chaudière à plaquettes, la première tranche du lotissement de Ricrange... Cette année encore, de nouveaux projets ont été lancés et d'autres sont toujours à l'étude avec un seul et unique mot d'ordre : faire du mieux possible dans l'intérêt des administrés. Si les actions municipales restent nombreuses, la vie sociale reste quant à elle en berne... Retraçons brièvement, ensemble, les événements qui ont marqué nos vies à l'échelle locale et nationale...

**8 janvier** : Madame E. Borne, 1<sup>ère</sup> Ministre, présente sa démission, 20 mois après sa nomination.

**9 janvier** : À 34 ans, Y. Attal devient le plus jeune 1<sup>er</sup> Ministre de la V<sup>e</sup> République.

**28 janvier** : le Conseil de Fabrique fête la Conversion de Saint-Paul.

**6 avril** : l'APEOR organise une chasse aux œufs pour les enfants du village puis leur offre un goûter.

**28 avril** : les motards de l'association « Une rose, un espoir » -secteur Bouzonville- se voient offrir un petit-déjeuner bien mérité. Cette année, **50 160,24€** ont été collectés !

**16-17 mai** : des pluies intenses provoquent des inondations dans tout le Pays de Nied. À Ottonville comme à Ricrange, plusieurs rues et maisons se retrouvent les pieds dans l'eau. 277 communes seront reconnues en situation de catastrophe naturelle.



**6 juin** : La France commémore les 80 ans du débarquement de Normandie.

**9 juin** : élections européennes. Au sein de notre commune, le taux d'abstention est de 47.98%. Dans la soirée, Monsieur le Président de la République, E. Macron, décide de dissoudre l'Assemblée nationale après sa large défaite aux élections européennes.

**30 juin** : Dans notre commune, premier et unique tour des nouvelles élections européennes. Près de 71% des inscrits se sont mobilisés pour voter. A. Loubet du RN est élu avec plus de 55% des voix.

**16 juillet** : Y. Attal démissionne.

**26 juillet - 11 août** : JO de Paris ! Au classement général, la France arrive à la 5<sup>ème</sup> place avec 64 médailles au total dont 16 d'or, 26 d'argent et 22 de bronze.



**2 septembre** : la rentrée scolaire des 41 élèves est assurée par Mesdames Newel et Kellner, remplaçante de Madame Dailly. Fatima Abbad est toujours fidèle au poste aux côtés des enfants de maternelle et se charge aussi du périscolaire.



**5 septembre** : nomination de M. Barnier comme 1<sup>er</sup> Ministre, au bout de 51 jours d'hésitation. Il devient le 1<sup>er</sup> Ministre le plus âgé de la V<sup>e</sup> République ! Il faudra attendre le 21 du mois pour la nomination de son gouvernement...

**8 septembre** : à l'initiative du Conseil de Fabrique, 3<sup>ème</sup> célébration de la « Fête des récoltes » devant un public de plus en plus nombreux.

**6 octobre** : Le repas des anciens est placé sous le signe du spectacle et est animé par la troupe Talents Aiguilles.



**30 et 31 octobre** : l'APEOR organise Halloween.

**11 novembre** : commémoration de l'Armistice 1918

**22 novembre** : Beaujolais Nouveau ! Des plateaux repas sont proposés par le Conseil de Fabrique.

**26 novembre** : voilà 80 ans que le village a été libéré par les forces alliées.

**5 décembre** : démission de M. Barnier, 1<sup>er</sup> Ministre.

**7 décembre** : Concert de l'Interchorale en l'église d'Ottonville. Réouverture de Notre-Dame de Paris

**8 décembre** : Saint Nicolas distribue ses friandises aux enfants sages du village. À Ricrange, la Kappelfeschts sera fêtée le lendemain, 9/12.

**13 décembre** : nomination du nouveau 1<sup>er</sup> Ministre, le quatrième de 2024, François Bayrou.

### Ni naissance, ni mariage ce semestre... Mais des décès sont à déplorer :

#### Nous ont quittés ce deuxième semestre 2024 :

- Le **1<sup>er</sup> août**, Madame Joséphine **Zimmermann**, née **Gadé**, à l'âge de 85 ans.
- Le **6 septembre**, Madame Murielle **Hosy**, née **Galland**, à l'âge de 69 ans.
- Le **27 août** Monsieur René **Becker** à l'âge de 89 ans.
- Le **5 novembre 2024**, Monsieur Roland **Dory**, à l'aube de ses de 90 ans.

Nos sincères condoléances aux familles endeuillées



## VIE LOCALE À OTTONVILLE - RICRANGE

### RENTRÉE SCOLAIRE 2024



Lundi 2 septembre 2024, 41 enfants ont pris la direction de l'école Gérard Losson pour une nouvelle année scolaire remplie d'apprentissages, d'amitié et d'amusements. Pour leur offrir un cadre de travail agréable, Fabienne Tutin, 1<sup>ère</sup> adjointe, et Michel Cadra, employé communal, avaient redonné, au cours des semaines précédentes, une nouvelle vie aux décorations (crayons, règles et marquage au sol) qui agrémentent la cour.



Les 41 élèves ont été pris en charge par Mesdames Newel et Kellner, professeures des écoles, et par Madame Abbad, ATSEM. L'effectif, en légère hausse par rapport à l'an passé, réjouit la municipa-

lité qui se félicite de garder son école, cœur battant d'un village, ouverte et prospère. Cependant, pour arriver à un tel résultat, il y a quelques règles que la commune se doit de faire respecter : un enfant habitant sur le territoire devra y être scolarisé afin de faire vivre l'école. Sauf impératif sérieux, il n'y aura pas de dérogations possibles... Merci aux parents de jouer le jeu !

Depuis plusieurs semaines, l'enseignante des CE2/CM1/CM2 est en arrêt maladie. Son départ a été commenté par certaines personnes et de fausses rumeurs ont circulé au sein du village dès septembre causant bien des torts. Par ailleurs, le comportement de certains élèves a frôlé l'inadmissible avec les professeures remplaçantes avant les vacances de la Toussaint. L'action immédiate de la directrice a permis d'apaiser certaines tensions et d'assurer une continuité dans la gestion des remplaçants. En tant que membre de la commission aux affaires scolaires, je rappelle aux parents leur rôle d'éducateur et de modèle auprès de leur(s) enfant(s). Leur rôle parental est de savoir fixer des limites et d'inculquer à leurs enfants une éducation saine et respectueuse envers les autres enfants mais aussi envers tous les adultes qu'ils soient enseignants ou pas.

Carine ZANNIER



# FÊTE DES RÉCOLTES : 3<sup>ème</sup> édition

Le week-end des **samedi et dimanche 7 et 8 septembre 2024**, la troisième fête des récoltes s'est déroulée dans notre paroisse à l'initiative du Conseil de Fabrique. Beau temps, affluence record pour cet évènement rassembleur, intergénérationnel, convivial et festif qui a marqué la fin de l'été.

Tout a commencé le samedi par un atelier musical avec percussions proposé aux enfants (17 inscrits) sous la houlette de Martial Schmit.



Le samedi, un atelier pour s'entraîner puis, le dimanche, entrée dans l'église au son des percussions !

Le lendemain, dimanche matin à partir de 10h, petits et grands étaient attendus au jardin du presbytère : là, l'abbé Gérard Kaiser a béni les chevaux présents et leur cavalier, trois brouettes -poussées par un maraîcher, un apiculteur et un agriculteur du village- et chargées de leur récolte, ainsi que des bouquets confectionnés par chacun avec fleurs et légumes de son jardin ou des champs.



Un beau moment de partage et de remerciements

Après la messe, le concours de gâteaux aux légumes a rassemblé 14 participants. La grande gagnante était, cette année, Danièle Boulanger. Trois candidats sont ensuite arrivés ex-aequo : Andrew Aparicio, Martin Schmitt et Céline Podlesnik. Bravo à eux !

Concours de gâteaux et ateliers pour les enfants ont complété la cérémonie religieuse.





# REPAS DES SENIORS 2024



Photo de groupe en compagnie des artistes

*Se retrouver, passer un bon moment entre amis et faire bonne chère c'est déjà très agréable mais quand on peut y ajouter une touche de spectacle, d'humour et de tolérance c'est encore mieux !*

Cette année, après quelques repas des Anciens très « traditionnels », la municipalité voulait offrir à ses seniors un repas convivial et surtout festif qui marquerait les esprits. Elle a donc fait le choix de placer les retrouvailles sous le signe du **cabaret burlesque**. Comme à l'accoutumée, c'est Madame **Adèle Tritz** qui s'est chargée de la décoration chic et raffinée alliant noir, rouge et blanc. Merci à elle pour son aide si précieuse.



Monsieur et Madame WEBER, doyen et doyenne de 92 et 90 ans, ont été honorés par la municipalité au cours du repas





Côté animation, c'est la compagnie **Talents Aiguilles**, spécialisée dans le spectacle transformiste qui a été choisie pour animer l'après-midi.

Passée la surprise, la plupart des spectateurs ont été conquis par les prestations de **Cristal, Erika et Mylène**, les trois artistes présent(e)s qui ont assuré le show !



Entre deux plats, les 3 artistes ont enchainé les classiques de la chanson française tout en variant régulièrement de costumes -tous confectionnés par les artistes eux-mêmes ! -

## Talents Aiguilles



+

Un show, plein de plumes et de paillettes, avec tour à tour des numéros humoristiques ou dansants et des imitations (Mylène Farmer, Céline Dion, Rika Zarai...).



Rires et fous-rires ont fusé car, il faut l'avouer, le spectacle en valait la peine et certains se souviendront plus que d'autres des « rapprochements » imposés par les artistes plein de dérision et de professionnalisme. La prestation s'est clos dans l'émotion quand l'heure du démaquillage est arrivé et que les artistes ont retrouvé leur apparence quotidienne...



# COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE & DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION

*Depuis 2012, chaque 11 novembre est l'occasion pour la France, non seulement de commémorer l'armistice de la Première Guerre mondiale mais aussi de rendre hommage à l'ensemble des « morts pour la France », civils ou militaires, durant des conflits actuels ou anciens, et plus particulièrement au cours d'opérations extérieures.*



Ce lundi **11 novembre 2024**, une cinquantaine d'habitants – fidèles parmi les fidèles – sur invitation de la municipalité, ont fait l'effort civique et républicain de venir assister à la traditionnelle commémoration du 11 novembre qui se tenait à 10h00 devant le monument aux morts. Un immense merci à eux !



Discours de M. Simon et M. Bailly

Après la cérémonie où étaient présents une grande partie des élus d'Otonville, Mme Magras, Conseillère départementale, MM. Butterbach et Hombourger, maires de Valmunster et Eblange, Monsieur Bailly,

président de l'association des Anciens Combattants de Boulay et environs ainsi que le représentant des pompiers de Boulay, un apéritif a été offert. Boissons et amuse-gueules ont été servis grâce à la bonne volonté de certaines (Annette, Fabienne, Mireille, Carine et Uschi) et certains (Gérard, Jérémy, Michel, Gaby, Daniel et Jean-François). MERCI !

Il est à déplorer que peu de jeunes habitants (jeunes adultes, jeunes parents ou enfants) se sentent peu, voire pas du tout, concernés par cette cérémonie qui fait pourtant partie des **journées mémorielles** instaurées par la République française (présentes au programme d'Histoire-Géographie et d'Éducation Civique) et qui ont pour but de favoriser la cohésion nationale. Comment se sentir citoyen d'un village, d'un département, d'un pays quand on ignore les hommages solennels nationaux ? En tant que fille, fils / petits-enfants ou arrière-petits-enfants d'anciens combattants, en tant que citoyens français, il doit vous être difficile de voir s'étioler ce sentiment national qui nous fait **tous** appartenir à un même pays, à une même municipalité.. Nous en appelons aux parents et aux enfants pour que tous ensemble, nous fassions l'effort d'accorder, au moins une fois par an, 15 à 20 min de notre temps, aux hommages programmés par le devoir du souvenir.





## L'APEOR ORGANISE HALLOWEEN 2024

Le mercredi **30 octobre**, une après-midi confection de citrouilles a été organisée par l'association des Parents d'Elèves (voir photos ci-dessous). La matière première récupérée a servi à la préparation d'une bonne soupe vendue le soir-même aux habitants de la commune. 90€ ont ainsi été récoltés.



Le lendemain, après un goûter offert dans la salle du presbytère, les enfants sont partis défiler dans les rues du village vêtus de leurs plus horribles déguisements.

## CONCERT DE L'AVENT DE L'INTERCHORALE

L'Interchorale composée d'une trentaine de choristes issus des communautés de paroisses du Pays de Nied (Velving, Téterchen et Ottonville) s'est réunie le samedi **7 décembre 2024** en l'église d'Ottonville.

L'occasion pour eux de célébrer l'Avent avec différents chants.

La Chorale Sainte-Thérèse de Falck et les enfants de l'école Dauendorffer de Téterchen ont participé à l'événement qui a rassemblé environ 250 personnes. La somme de 1 200€ a été récoltée au profit de l'association « Graines de Héros » de Malzéville. Un grand merci aux donateurs.



Photo d'ensemble des deux chorales



Graines de Héros est une association créée et gérée bénévolement par un collectif de soignants (pédiatres, infirmier(e)s, puéricultrices...) du service de Néonatalogie de Nancy. L'association a pour vocation :

- d'améliorer le confort et la prise en soins des enfants hospitalisés en réanimation, en soins intensifs, en médecine néonatale et en unité kangourou.
- améliorer les conditions d'accueil des parents

Pour plus de renseignements sur l'association, rdv sur leur page Facebook !



## SAINT- NICOLAS REÇU PAR L'APEOR & LA MUNICIPALITÉ

Dimanche 8 décembre 2024, l'APEOR, en association avec la municipalité, a organisé sa traditionnelle rencontre avec Saint-Nicolas et son acolyte de toujours, le Père Fouettard.

Dès 15h30, dans la salle des fêtes décorée pour l'occasion, les enfants excités et parfois intimidés ont attendu les deux compères. Pour faire patienter les familles, café, vin chaud\*, jus de pomme et gâteaux étaient proposés à la vente par l'association des parents d'élèves. Une somme de 150€ a été récoltée. Vers 16h00, l'Evêque de Myre a fait une entrée remarquée dans les locaux puis, en digne Saint Patron des Écoliers, il a distribué un sachet de friandises à chaque enfant habitant et/ou étant scolarisé dans le village.

\* à consommer avec modération



Plus de 50 sachets de friandises ont été distribués dimanche



### D'où vient le Père Fouettard ?

La version la plus connue en Moselle, raconte que l'Homme en noir serait né à Metz en 1552 durant le siège de la ville par les armées de Charles Quint, alors Empereur du Saint-Empire Romain Germanique. Pour se donner du courage face à l'opresseur, des tanneurs inventèrent un personnage armé d'un fouet qui poursuivaient alors les jeunes filles... Transformé en mannequin, promené dans les rues de la ville, on le brûlait à la fin de la procession. Le temps passant, ce « tanneur de fesses » fut associé à Saint-Nicolas comme étant son alter-ego, le méchant grimé de noir, qui distribuait des punitions aux enfants désobéissants, alors que son compagnon lui, offrait des douceurs aux enfants sages.

## KAPPELFESCHT 2024

Chaque 8 décembre, la jolie chapelle de Ricrange, accueille les fidèles qui viennent honorer l'Immaculée Conception à laquelle elle est dédiée depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle.

Cette année 2024, les fidèles se sont réunis le lundi 9 décembre afin de célébrer, comme le demande la tradition, la Sainte Vierge. Dans la chapelle, les voix des chanteurs des chorales d'Ottonville et de Deting ont résonné sur la musique de l'organiste Bernard Schoumacher.



**2024 S'ACHÈVE...**  
**L'ÉQUIPE MUNICIPALE**  
**VOUS SOUHAITE À TOUTES**  
**ET À TOUS UN**  
**JOYEUX NOËL ET UNE**  
**TRÈS BONNE ANNÉE 2025 !**



## AMÉNAGEMENTS & AMÉLIORATIONS

On tente de faire  
toujours mieux !

### Installation et mise en fonction de la citerne souple

Ça y est ! Elle est en place depuis le mois d'août 2024. La citerne souple de 60m<sup>3</sup> est aussi en état de bon fonctionnement et permettra d'assurer la sécurité incendie de l'atelier et de son extension dédiée à l'entrepôt des plaquettes de chauffage.



### Nouvelles décorations de Noël

Après délibération du Conseil Municipal, une enveloppe de 5 000€ avait été allouée au renouvellement des décorations de Noël, vieillissantes et parfois détériorées. **Dix-huit** nouvelles illuminations plus **modernes** (9 couleurs : blanc chaud, blanc pur, rouge, vert, bleu, jaune, cyan, violet et multicolore + 11 modes : effet gradation, effet balayage, clignotant, fixe ou flash etc...) et très **économiques** ont été installées dans le village la dernière semaine du mois de novembre. Leur coût : **3 834€ HT** (soit 4 600€ TTC). La flambée des prix de l'énergie qui avait contraint beaucoup de municipalités à voter l'arrêt des illuminations de Noël - Cf : 2022-, n'a plus lieu d'être ce dernier trimestre 2024. Les décorations dotées de cordons LED à basse consommation (entre 29 et 36 watts) sont désormais **10 fois moins** gourmandes en



énergie que les ampoules à incandescence. Les économies se cachent aussi dans les détails humains : la pose et la dépose ont été -et seront- assurées par la seule équipe municipale présente sur tous les fronts et toujours disponible. Aidés du tracteur, Gérard Simon, Fabienne Tutin et Michel Cadra ainsi que d'autres bénévoles ont passé une partie de l'après-midi et de la soirée à installer, tester et brancher les illuminations qui parent Ottonville et Ricrange. Près de 1 000€ ont ainsi été économisés. Qui peut faire mieux ?

Vous avez dû remarquer que le lotissement de Ricrange et certaines rues sont moins illuminées que d'autres... Pas de panique, on ne vous oublie pas ! Une nouvelle salve de commandes sera effectuée en 2025 mais avant il faudra faire installer, par une entreprise professionnelle, des prises adaptées sur les lampadaires qui ne peuvent accueillir en l'état ce type d'illuminations...

### Inspection et réparation des éclairages publics

Deuxième semaine de décembre, l'ensemble des éclairages du village a été inspecté par Michel Cadra, Fabienne Tutin et Gérard Simon. À 7 mètres de hauteur, les ampoules défectueuses majoritairement situées sur Ricrange, ont été remplacées par de nouvelles ampoules LED. « Fiat Lux ».



## Un nouveau lieu de stockage



Le conteneur maritime auparavant installé près de l'ancien terrain de foot à Ricrange, a trouvé sa nouvelle fonction et sa nouvelle place rue de l'église sur le terrain section n°1, parcelle n° 238. Au lieu de lentement se dégrader, il servira de lieu de stockage complémentaire pour le matériel communal. L'ancien toit transparent ayant été vandalisé, **Michel Cadra**, notre ouvrier communal polyvalent, s'est chargé de redonner une nouvelle couverture en tôle au conteneur pour en assurer la sécurité et l'isolation.



Tout a été fait par l'équipe municipale : le transport avec le tracteur puis l'installation du nouveau toit.

## Le Plan de Relance : un bilan en demi-teinte



Il y a un an, sur les parcelles 4b et 34, 12 650 arbres d'essences diverses (pins laricio calabre, pins de Salzmann et chênes pubescents) avaient été plantés dans le cadre du Plan de Relance national. Un objectif de 80% de reprise était nécessaire pour considérer le reboisement comme une réussite. Le premier constat est amer : le taux de reprise au début de l'automne avoisine les 35% dans la parcelle 34, anciennement recouverte de résineux tous scolytés. Sur la parcelle 4b, le taux est quant à lui haut sur les chênes mais bas sur les conifères.

Les très fortes pluies expliquent en grande partie les nombreuses pertes, les racines des jeunes arbres ayant été noyées. Afin de trouver les essences les plus adaptées au climat changeant dont les manifestations sont de plus en plus extrêmes (parfois printemps très secs, puis étés caniculaires suivis d'inondations automnales ou hivernales), une nouvelle étude de sol va être rediligentée par l'entreprise Delta-Forest de Glatigny qui s'était chargée des plantations passées. Elle s'engage également à replanter à ses frais les prochains arbres pour atteindre le seuil fatidique des 80% de reprise. L'ONF suit également, de très près, ce projet main dans la main avec la municipalité qui a cœur de préserver ses 328 ha de forêt.

Certains se demandent pourquoi ne pas replanter des résineux ? La réponse est simple : parce qu'ils ne sont pas endémiques de notre région. Ce sont nos aïeux qui les ont plantés voilà parfois plus de 100 ans pour répondre à la demande des mines de charbon. Les épicéas, en effet, poussaient très vite et permettaient un étayage des galeries plus sécuritaire car ils « chantaient en travaillant » indiquant les contraintes qu'ils subissaient. S'ils se mettaient à craquer bruyamment c'est qu'un danger immédiat s'annonçait, laissant le temps aux mineurs d'évacuer les galeries.

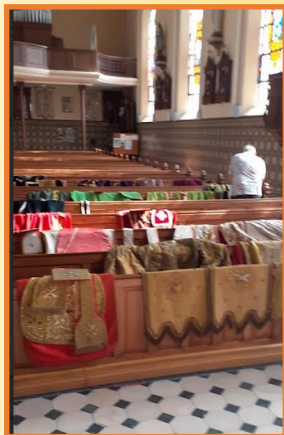


# MOTS DES ASSOCIATIONS

## 2024 ET SON LOT D'ANIMATIONS, CONSEIL DE FABRIQUE D'OTTONVILLE – RICRANGE



### ► RETOUR SUR LE PASSÉ :



recensement de toutes les anciennes chasubles brodées conservées à la sacristie

- En juillet, 3 journées entières passées à recenser vitraux, statues, objets de culte dans l'église et la chapelle, sous la houlette des 2 archivistes du diocèse.
- En septembre, la 3<sup>ème</sup> édition de la **fête des récoltes** animée par les enfants, la chorale Ste Odile et son organiste. Grosse affluence, ambiance ensoleillée, 17 enfants à l'atelier musique orchestré par Martial Schmitt, mention spéciale pour les bouquets et les brouettes (voir ci-contre à droite) ; les gagnants au concours de gâteaux de légumes sont 1<sup>er</sup> prix : Danièle Boulanger, 2<sup>èmes</sup> ex-aequo : Céline Podlesnik, Martine Schmitt et Andrew Aparicio.



- En novembre, l'opération **Beaujolais Nouveau** : 70 repas-adulte et 5 repas-enfant commandés. Merci à la vingtaine de participants actifs et efficaces, qui ont permis la réussite de ces fêtes (animation des enfants, confection des salades, tartes, plateaux pour Beaujolais Nouveau etc...)
- Le 09 décembre, « **Kappelfescht** » à Ricrange. Les habitants du village et leurs amis soutenus par la chorale locale ont tenu à lui conférer la solennité habituelle. Marie, reine de la Paix, a été invoquée avec ferveur. Les cuisinières avaient redoublé d'efforts pour mériter la satisfaction des invités qui ont promis fidélité à « la Kappelfescht » de l'an prochain.



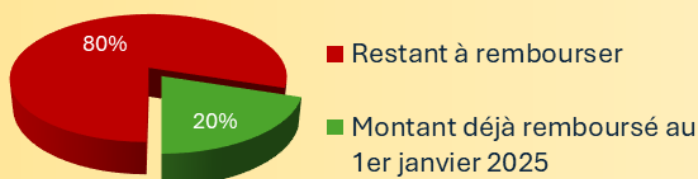
### ► NOS PROJETS DANS L'IMMÉDIAT :

- 25 janvier : 18h00, messe en l'honneur de St Paul. À partir de 17h00, une conteuse enveloppée dans son mystère accueillera les enfants. Distribution de lanternes. Le verre de l'amitié récompensera petits et grands après la messe.
- Début février : Fête de la Lumière à Ricrange. D'autres projets suivront...

### ► MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ :

La quête pour le chauffage et l'entretien de l'église a rapporté 2 121€ ; les bénéfices générés par la fête des récoltes 495€ et l'opération Beaujolais 645€. Ils contribueront à restaurer la toiture du presbytère endommagée par les fortes pluies.

Emprunt pour la rénovation du Presbytère :



Nous vous souhaitons une année joyeuse, active, sereine et pleine de belles rencontres.  
Pour le Conseil de Fabrique : Martine Becker, présidente



# BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2025 DE LA PART DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE PRÉSENTE DANS LE VILLAGE DEPUIS PRESQUE 60 ANNÉES

## CHORALE SAINTE-ODILE

Toujours présente pour rendre service, pour les différents offices ainsi que l'aide et le soutien aux différentes chorales de notre prieuré.

Cette année notre concert a eu lieu en l'église St Paul d'Ottonville avec la participation de la chorale Sainte Thérèse de Falck au profit de l'association « Graine de héros » une somme de 1200€ a été récoltée.

Nous sommes toujours à la recherche de choristes.

Les choristes et organiste se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle et bonne année 2025 !

Denis Diedrich pour votre chorale Sainte Odile



## MJC

Toujours en sommeil, la MJC cherche des repreneurs ! Son président, Monsieur Kremer Damien, domicilié rue de Mazerolles, n'attend qu'une personne motivée pour prendre sa succession. Si vous avez des idées pour faire bouger les habitants et du temps à consacrer à leur bien-vivre ensemble, faites-vous connaître au plus vite par Facebook, par mail à l'adresse : [mjc.ottonville57@gmail.com](mailto:mjc.ottonville57@gmail.com) ou par téléphone au 06.07.48.30.08

## APEOR

Petit message de l'APEOR : les enfants ont pu passer deux belles journées à fêter Halloween et Saint-Nicolas. Nous leur souhaitons ainsi qu'aux habitants d'Ottonville - Ricrange, de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Pour fêter le début d'année 2025, avec cette première fête, l'épiphanie, l'APEOR organisera une vente de galettes des rois aux habitants !

Karine Mehl, présidente de l'APEOR

## LES ASSOCIATIONS

Voilà la liste des associations officiellement toujours présentes sur notre commune (Cf : data-asso ; annuaire-entreprises). Certaines sont en sommeil, d'autres, bien que non dissoutes, ne sont plus en activité et, fort heureusement, il y en a qui sont toujours opérantes et qui organisent des événements pour le bonheur des petits et des grands :

- Amicale des Sapeurs Pompiers
- Art Floral créée en 2016
- Association Foncière (AF) créée en 1965
- Association des Parents d'Elèves Ottonville Ricrange (APEOR) créée en 2008
- Circ'onférence créée en 2008
- Chorale Sainte Odile d'Ottonville Ricrange créée en 2009
- Fabrique de l'église créée en 1948
- Les Chariots de la Nied crée en 1992
- Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) créée en 2016.

Il ne tient qu'à vous, chers habitants, de redonner à Ottonville-Ricrange la vitalité et l'énergie d'antan, car sans ses habitants, un village n'est rien !





## INFORMATIONS DIVERSES

### SUR LE CHEMIN DE VIE : DES AGRÈS POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

Le Chemin de Vie qui relie, depuis l'an passé, Ricrange à Ottonville est quotidiennement emprunté par des marcheurs issus du village mais aussi par des randonneurs extérieurs. Si la sécurité des personnes est dorénavant atteinte, il reste à rendre le parcours encore plus agréable. Des arbres fruitiers y ont déjà été plantés à l'automne dernier, que pourrait-on ajouter d'autre pour le plaisir des habitants? Après concertation avec le Conseil municipal, il a été décidé d'implanter sur le parcours, au niveau de l'ancien terrain de foot, **9 agrès sportifs** qui permettront aux plus courageux et aux plus sportifs de se maintenir en forme ! C'est le fabricant européen **TRAINER Outdoor Gym** qui a été choisi pour nous fournir le matériel (d'un montant de **10 419,50€**) qui sera installé au printemps 2025 par l'équipe municipale.

### BILAN ÉNERGÉTIQUE POSITIF



L'installation de la chaudière à plaquettes est un succès : depuis sa mise en fonction fin 2022, à la place des 7 000 litres de fuel engloutis pour chauffer l'école et la mairie (coût moyen de 7 500€), ce sont aujourd'hui seulement 50m<sup>3</sup> de plaquettes qui sont utilisés pour un coût de 1500€/an. Belles économies !

### BOIS D'AFFOUAGE

La commune étant désormais assujettie à la TVA sur la vente du bois, le prix du stère est passé à **15€ TTC**.



### MON BEAU SAPIN, ROI DES FORÊTS ?



L'équipe s'est longuement interrogée sur son installation. Allait-on ou pas trouver, couper et mettre en place cet arbre emblématique de Noël ? Pas de politique ici mais des motifs bien terre à terre. Le changement climatique qui tue nos épicéas et favorise l'invasion de scolytes (voir bulletin n°27) a pour conséquence de vouer à la disparition certains résineux. Chétif, l'épicéa, installé devant la salle des fêtes, est l'un des derniers de notre forêt. Espérons qu'il réjouira quand même les enfants et les adultes en cette fin d'année 2024.

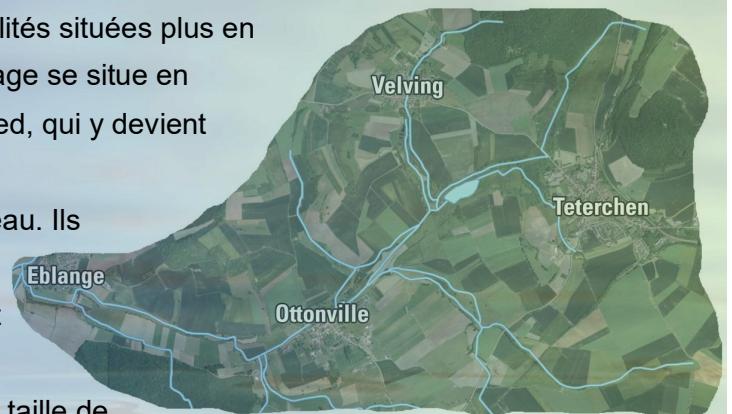
### COURS D'EAU, DROITS ET DEVOIRS DES PROPRIÉTAIRES

Ottonville a la particularité de recueillir les eaux des localités situées plus en hauteur (Denting, Coume, Téterchen, Velving...). Le village se situe en fait dans le vallon du « Scheiderbach », affluent de la Nied, qui y devient « Schwellbach ».

Plusieurs propriétaires se partagent les berges du ruisseau. Ils peuvent en interdire les rives, y pêcher jusqu'au milieu du cours d'eau, y faire abreuver leur bétail... Mais ils ont aussi des **devoirs, notamment celui d'entretenir régulièrement le chenal et sa rive** (embâcle, débris ou taille de végétation) afin d'améliorer et de contrôler le débit de l'eau.

Les récentes inondations du printemps ont mené la municipalité à prendre contact avec les responsables de la Réserve Naturelle pour trouver des solutions, en amont, afin de canaliser les eaux ruisselantes qui convergent sur la commune puis partent sur Eblange. Une seule chose est certaine : personne ne pourra dompter la Nature qui fera comme bon lui semble. À nous de vivre avec elle du mieux possible.

Rappelons aussi que personne ne peut utiliser le ruisseau comme bon lui semble : il n'est ni une poubelle (y jeter ses débris de tonte, y balayer ses détritiques etc... est interdit) ni un urinoir ! Merci de respecter ces consignes simples.





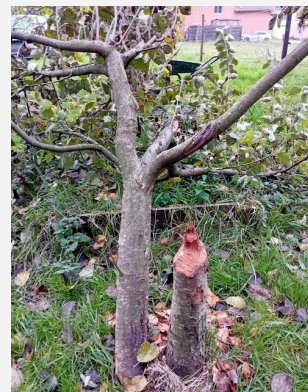
## RECRUTEMENT D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Sur notre territoire, seules **85** assistantes maternelles sont en fonction actuellement. C'est un nombre insuffisant et il est important d'en étoffer le nombre.

Une campagne de recrutement est ouverte. Si vous sentez prêt(e)s à vous investir auprès des jeunes enfants, si vous êtes doté(e)s des qualités suivantes nécessaires à la profession : calme, écoute, sens du devoir, rigueur, sérieux mais aussi créativité et endurance morale, alors n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'antenne Relais Petite Enfance de Boulay-Moselle ou celle de Hargarten-aux-Mines.

## .CASTORS

Ils sont toujours présents sur la commune (voir bulletin n° 31) et apparemment ils s'y sentent bien ! Rue de Guérange, côté « cascade », certains ont eu la surprise de voir, dans leur jardin, des arbres rongés par ces animaux **protégés** qui se font plutôt discrets en temps normal.



## DES RAPPELS BIEN UTILES

Une étude l'affirme : il faut répéter **10 fois** une information pour qu'elle ne soit ni déformée ni mal comprise... 10 fois. Cela semble énorme ! Pourtant, quand on regarde autour de soi, les actes de certains laissent penser qu'ils éprouvent effectivement des difficultés de compréhension. Pour les aider à appréhender les règles de vie que d'autres n'ont aucun problème à respecter, répétons encore quelques règles essentielles...

## TRAVAUX : HORAIRES AUTORISÉS



Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles

que **tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies électriques, etc.** ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de **8h00 à 12h00** et de **14h00 à 19h00** ; les samedis de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00** ; les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**. En cas d'infraction, l'amende est de **68€**. **Merci aux anciens et nouveaux habitants de respecter ces consignes !**

## OBLIGATION D'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Si le balayage des voiries revient effectivement à la municipalité, nous vous rappelons que les propriétaires ou les locataires ont obligation d'assurer le **nettoyage des entrées de propriétés, des trottoirs, des caniveaux sur toute la largeur de la propriété**. Cette obligation s'applique aux propriétés bâties et non bâties. Herbes folles, graviers projetés lors des entrées et départs des allées de garage, débris divers doivent donc disparaître.

## STATIONNEMENTS

Les trottoirs sont destinés aux seuls PIÉTONS, et **seuls les allées et les garages doivent être utilisés pour garer les voitures**. Bien entendu, quelques **exceptions** sont toutefois autorisées. Les stationnements à proximité des virages sont aussi interdits par le code de la route et vous êtes priés de **ne plus vous garer avant ou après un virage. De même, les aires de retournement** doivent rester **libres**. Elles ne sont pas des places de parking !

## BRUITS DE VOISINAGE



Sont interdits de JOUR comme de NUIT, tous bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution ou de surveillance, susceptibles de porter atteinte à la santé des habitants ou **au repos et à la tranquillité du voisinage**. En somme, oubliez les « 22h00 » ! Faire du bruit à n'importe quel moment est répréhensible : veillez donc à ne pas laisser votre chien aboyer de trop longues heures, **vosre musique pop, rap, rock etc...** indisposer votre voisinage ou vos répétitions musicales perturber le calme. Pensez à fermer vos fenêtres ou isoler vos lieux de répétition. Ayez du bon sens et adaptez vos agissements pour respecter les règles de vie en ayant toujours en tête cette citation de John Stuart Mill « **La liberté de l'individu doit être ainsi bornée : il ne doit pas se rendre nuisible aux autres.** »

Enfin, celles et ceux qui utiliseront la salle des fêtes sont priés de faire la fête à l'intérieur du local. Cris, rires et beuveries n'ont rien à faire dans la rue ! Les riverains vous remercient.



# SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION DE LA POPULATION

À compter de 2025, la sirène présente dans le village va reprendre du service ! Chaque **premier mercredi du mois**, à **11h00**, elle retentira aux oreilles de tous les habitants pour un seul cycle d'environ 1min afin de **vérifier son bon fonctionnement**. Les plus jeunes n'ont peut-être jamais entendu ce son si particulier. Pas de panique donc car il n'y aura rien de grave. Il s'agira seulement d'un test mensuel !



La sirène est située sur le toit de la mairie

## Pourquoi remettre en route la sirène ?

Instauré après la Seconde Guerre Mondiale, le RNA (Réseau National d'Alerte) avait pour fonction d'alerter la population en cas de raid aérien. Plus tard, le temps passant, les sirènes des petits villages ont souvent été détournées et utilisées comme moyen d'alerter les pompiers volontaires en cas d'accidents ou d'incendie... Après les années 2000, le réseau, devenu obsolète, a été peu à peu remplacé par le **Système d'Alerte et d'Information de la Population** (SAIP). Ce redéploiement a été l'occasion d'automatiser et d'informatiser la mise en marche des sirènes implantées désormais dans des **bassins à risques** présentant des **dangers nouveaux** (risques naturels, technologiques ou industriels). En Moselle, ces sites sont par exemple situés à Cattenom ou à Carling/Saint-Avold... Dans notre commune, ce dispositif automatique n'a pas lieu d'être même si des risques y sont présents (voir le site internet pour plus de renseignements ou scannez le QRcode ci-dessous). La situation internationale préoccupante et les risques menaçant la sécurité intérieure étant toujours présents, **toutes les communes** doivent être en mesure **d'avertir leur population** dans le cas d'un danger imminent. Et voilà pourquoi les anciennes sirènes du RNA refont leur réapparition ! Elles sont déjà là et peuvent être réutilisées facilement.

## Comment reconnaître un signal national d'alerte et comment réagir ?

Le risque est faible de vous retrouver un jour confronté à ce signal puisque nous ne faisons pas partie du SAIP. Faible mais pas totalement exclu ! Peut-être qu'un jour futur, nous intégrerons ce réseau. Sachez que le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de **trois séquences d'1 min 41sec, séparées par un intervalle de 5 sec.**

### Si ce signal devait être entendu :

- Mettez-vous immédiatement à l'abri dans un local, ne sortez surtout pas ;
- Ne partez pas en voiture, vous seriez en danger sur la route et risqueriez de gêner la circulation des véhicules de secours ;
- Si vous êtes en voiture, gardez-vous prudemment, coupez le moteur et mettez-vous à l'abri dans le local le plus proche ;
- Fermez tout afin de ralentir la pénétration éventuelle d'un nuage toxique ou radioactif ;
- N'allez surtout pas chercher vos enfants à l'école, l'école se chargera de leur protection ;
- Ne fumez pas, évitez toute flamme ou étincelle.

La fin d'alerte est annoncée par un signal continu, non modulé, de 30 sec. Il signifie que le danger est passé et que vous pouvez reprendre vos activités.

Signal d'alerte



Signal de fin d'alerte



## Mieux connaître les risques

## sur Ottonville

GÉORISQUES



Scanner le QRcode pour accéder aux risques



## ESSAI SIRÈNE

**ESSAI SIRENES D'ALERTE** Le premier mercredi  
**1er mercredi du mois** de janvier 2025, va



tomber sur le jour de l'an. En raison de ce jour férié, l'essai normalement prévu sera reporté d'une semaine et aura lieu le mercredi **8 janvier**.

## SOLIBUS

### Soli'Bus pour les personnes en insertion

Soli'Bus concerne tout d'abord les personnes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle (demandeurs d'emploi, RSA, minimas sociaux, jeunes suivis par la mission local etc..), connaissant des problèmes de mobilité (pas de permis, suspension de permis ou permis en cours, pas de voiture etc...).

Le service garantit une mise à disposition temporaire d'un moyen de transport pour tout ce qui touche de près ou de loin l'emploi (CDD, mission intérim, formation, rdv pôle emploi etc...). La zone d'efficiance est de 30 km autour de Boulay et Falck.

L'accès au service se fait uniquement par prescription. Les prescripteurs, seuls susceptibles de vous orienter vers le service sont :

- France Travail de Creutzwald
- CCAS de Boulay
- Le service emploi de la CCHPB
- Les assistantes sociales du CMS
- La mission locale pour l'emploi

### Soli'Bus pour les seniors

Le service a été étendu aux personnes âgées (seniors de plus de 65 ans) pour tout type de transport ( RDV médicaux, courses ou loisirs...). Le contact se fait directement avec le secrétariat de Soli'Bus : 03.87.37.52.59.

La zone d'efficiance sera de 40 km autour de Boulay et Falck.

## BORNES DE RECHARGE



### Comment recharger son véhicule électrique ?

#### 1 Identifiez-vous pour déverrouiller la borne

**Vous avez un abonnement**  
chez un opérateur de recharge  
pour véhicule électrique

**Vous êtes un utilisateur occasionnel**

Présentez votre badge  
devant la borne

Scannez le QR Code  
situé sur la borne



#### 2 Une fois identifié, branchez-vous et suivez les instructions de la borne

3

La charge démarre,  
l'accès à la borne est verrouillé et sécurisé

Lorsque ma charge est terminée :  
**Scannez le QR code ou présentez  
votre badge pour déverrouiller la borne**

4

Débranchez la prise

5



En cas de problème avec une borne, contactez l'assistance  
au 09 72 76 19 40 (24h/24 et 7j/7)

### Les Bornes de recharge

La Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois agit en faveur d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement en implantant sur son territoire des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Depuis le 19/09/2023, les automobilistes peuvent faire le plein d'énergie sur le territoire.

### Où sont situés les bornes ?

- **Zone commerciale (rue Newinger) à Boulay** : recharge rapide (240 kW) / Temps de recharge moyen : 40 min pour récupérer 60% d'autonomie
- **Place du Marché à Boulay** : recharge accélérée (22 kW)
- **Place du Marché à Falck** : recharge accélérée (22 kW)



## LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE DANS LA CCHPB

Pour faciliter les recherches des parents, voici la liste des structures existantes sur l'ensemble de la CCHPB (les enfants peuvent y être accueillis de 10 semaines à 4 ans - et jusqu'à 6 ans dans certains cas-). Depuis début 2024, la communauté de commune de la Houve et du Pays Boulageois a choisi de confier la gestion de la Maison de l'Enfance de Boulay, la micro-crèche de Piblange et la Maison de l'Enfance d'Hargarten-aux-Mines à l'Association d'ALYS.

La plus grande structure d'accueil « La Colline aux Bambins » se trouve à **Boulay**. Elle comprend un multi-accueil de 45 places pour les enfants de 10 semaines à 4 ans. Son amplitude horaire est de 7h00 à 19h00.

### Renseignements et contact :

22 rue Robert Schumann  
57220 BOULAY  
03.87.79.20.58

mail : [colline-aux-bambins@alys.fr](mailto:colline-aux-bambins@alys.fr)



Une autre structure, « Le Nid d'Ange », se situe sur **Piblange**. Cette micro-crèche peut accueillir 12 enfants au quotidien de 7h00 à 19h00.

### Renseignements et contact :

6 place de la Mairie  
57220 PIBLANGE  
03 87 55 04 10

mail : [nid-d-anges@alys.fr](mailto:nid-d-anges@alys.fr)



Enfin, il y a le multi-accueil de **Hargarten-aux-Mines** : 20 places y sont disponibles de 7h00 à 19h00.

### Renseignements et contact :

1 rue des Cèdres  
57550 Hargarten-Aux-Mines  
tel : 03 87 92 08 12

mail : [hargarten@alys.fr](mailto:hargarten@alys.fr)



Pour tout renseignement concernant le Relais Assistants Maternels vous pouvez prendre contact avec :

Mme Christel DESCHAMPS au 03 87 37 20 24 ou par mail : [rpe@cchpb.net](mailto:rpe@cchpb.net)

Actuellement, sur Ottonville-Ricrange, 3 assistantes maternelles agréées proposent leurs services. Pour plus de renseignements, consultez le site internet du village.



# RÉSUMÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX de JUILLET à DÉCEMBRE 2024

(l'intégralité des contenus est disponible sur le site internet [www.ottonville.fr](http://www.ottonville.fr))

## CONSEIL MUNICIPAL du 28 octobre 2024

### Point 1 : Travaux de voirie Rue de la Forêt

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis relatifs à des travaux de réfection de voirie Rue de la Forêt. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les travaux de réfection de la voirie Rue de la Forêt et à signer le devis de l'entreprise TLE de Boulay d'un montant de 36 550€ HT (43 860€ TTC). Le Conseil Municipal AUTORISE également Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR « Réfection de la voirie en milieu rural – à titre expérimental » pour ces travaux (20% soit 7 310€). Ces travaux seront inscrits au BP 2025.

### Point 2 : Contrat d'assurance statutaire 2025-2028

Le Conseil décide d'accepter la proposition suivante de l'assureur **GENERALI VIE** ; Courtier : **WTW** pour une durée de contrat de 4 ans (date d'effet au 01/01/2025).

### Point 3 : Achat d'un treuil

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'opportunité et l'intérêt d'acquérir un treuil pour les travaux en forêt. Après avoir pris connaissance des devis présentés par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal DECIDE ( 7 voix pour, 2 abstentions) d'acquérir un treuil forestier auprès de la société SAS GROUPE GENERAL MATE-RIEL TP pour un montant de 10 984,56€ TTC. (Ou pour un montant maximum de 11 000€ TTC)

### Questions diverses :

Monsieur le Maire informe le conseil du taux de reprise des plants dans le cadre du plan de relance. Vu le taux de reprise, l'entreprise replantera une partie. Monsieur le Maire informe le conseil de la suite donnée au droit de préemption sur les terrains SCHOUMACHER. La commune a été contrainte d'abandonner le projet. Monsieur le Maire informe que suite à l'avis du Comité Régional de l'Energie (CRE) du Grand Est, il serait envisageable de déterminer d'autres zones en ZAENR notamment pour l'agrivoltaïque. Monsieur HESTROFFER, correspondant défense, informe le Conseil Municipal qu'il est possible d'acheter des bleuets etc... pour faire un don aux anciens combattants.

## CONSEIL MUNICIPAL du 18 novembre 2024

### Point 1 : Modification des ZAENR

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avis du Comité Régional de l'Energie Grand Est sur la suffisance des zones d'accélération de développement des Énergies Renouvelables (ZAER) arrêtée par les référents préfectoraux départementaux ainsi que le bilan détaillé des ZAER remontées.

Vu l'avis du Comité Régional de l'Énergie Grand Est du 17/07/2024 ; Vu la délibération du Conseil Municipal du 12 janvier 2024 portant sur l'identification des Zones d'Accélération pour l'implantation des Énergies Renouvelables sur la commune d'Otonville ; CONSIDERANT que les zones identifiées sur la commune d'Otonville sont suffisantes pour répondre aux enjeux de lutte contre le réchauffement climatique ;

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents de consolider les zones déjà définies dans sa délibération du 12/01/2024.

### Point 2 : Modifications budgétaires

VU la délibération du 28 octobre 2024 relative à l'achat d'un treuil ; Considérant que les crédits budgétaires ne sont pas suffisants pour effectuer cet achat sur le budget 2024 ; le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, DECIDE à l'unanimité des membres présents, les virements de crédits suivants :

Opération 93 « parcours de santé », compte 2158 : -11 000€

Opération 79 « Matériel Technique », compte 2157 : +11 000€

### Point 3 : Prix du bois d'affouage

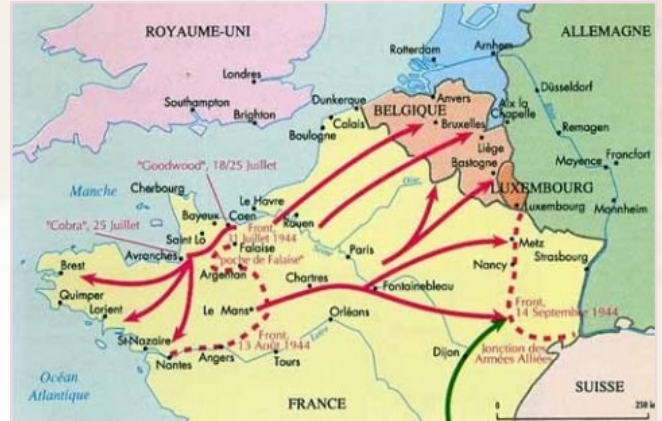
Vu la délibération du 12/04/2024 fixant le prix du bois d'affouage à 15€ TTC le stère ; Monsieur le Maire propose de conserver le prix du stère du bois d'affouage à 15€ TTC. Le Conseil Municipal APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire et DECIDE de fixer le prix du stère du bois d'affouage à 15€ TTC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.



## ARTICLES

### IL Y A 80 ANS... Notre village était libéré

Il y a 80 années, la bataille de la Moselle menée par le Général Patton et sa III<sup>ème</sup> armée faisait rage. Son but : traverser la Moselle, s'emparer de Metz « forteresse du Reich », qui était un verrou stratégique, et avancer vers le cœur de l'Allemagne. Seulement la tâche fut bien plus ardue qu'envisagée et la rapide progression menée depuis la « Bataille de Normandie » par les forces alliées américaines, britanniques, canadiennes, australiennes, néozélandaises, polonaises mais aussi françaises de Leclerc, belges, norvégiennes, néerlandaises ou tchécoslovaques se trouva mise à mal.



Axes principaux de l'avance des Alliés entre juin et septembre 1944. Source DMPA

#### Le 6 juin 1944

Tout le monde connaît ce « Jour le plus long » de l'histoire du XX<sup>ème</sup> siècle. L'opération Overlord, nom de code de la Bataille de Normandie, débuta au petit matin du **6 juin 1944**. Parachutistes puis infanterie furent envoyés sur le territoire français pour ouvrir un nouveau front en Europe de l'Ouest et la libérer du joug nazi.

156 000 hommes débarquèrent sur les plages d'Utah, Omaha, Gold, Juno ou Sword. Peu purent voir l'aube du 7



Carte des différentes plages du débarquement

juin... 5 000 tonnes de bombes furent larguées, plus de 12 000 avions vinrent en soutien à ces militaires. Objectif : bombarder les villes normandes qui étaient des nœuds routiers afin que les décombres des ruines empêchassent le passage des renforts et des convois allemands. 14 000 civils furent ainsi tués par les bombes alliées...

La progression alliée se fit rapide. En un peu plus de deux mois, le **25 août 1944**, notre capitale Paris fut libérée sonnant ainsi la fin de la première phase du plan d'attaque. Il fallait désormais libérer le reste de la France occupée, libérer la Moselle et l'Alsace annexées puis marcher vers l'Allemagne. La « Campagne de Lorraine » débuta le **1<sup>er</sup> septembre 1944** et fut menée par la III<sup>ème</sup> armée du Général Patton.

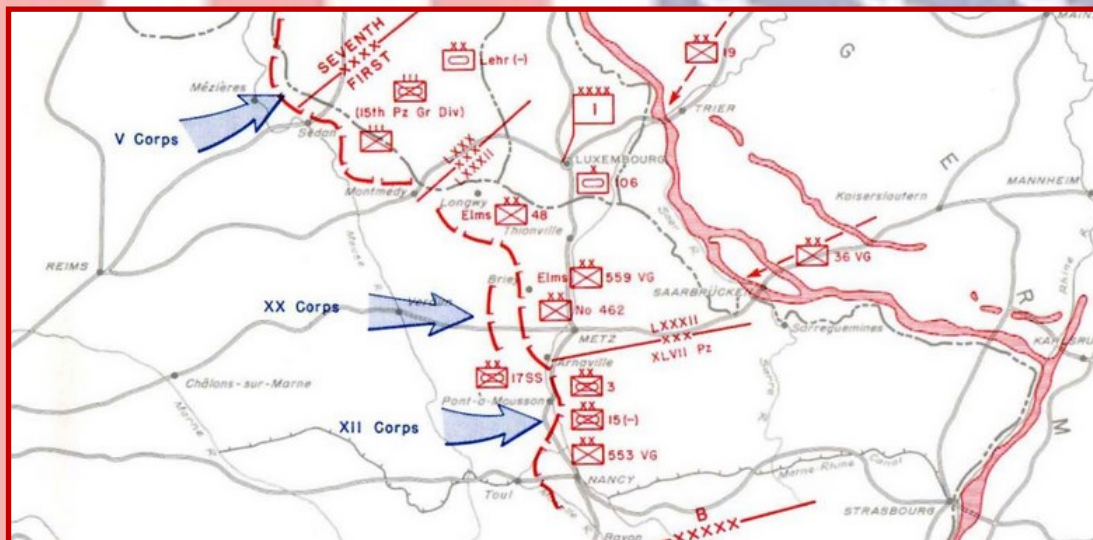


6 juin 1944 : photos prises par Robert F. Sargent et Franck Capa sur la plage d'Omaha Beach





## La Campagne de Lorraine



Badges de la « 3<sup>rd</sup> Army » (en haut) et de la 95<sup>th</sup> « Infantry Division » (en bas)



Front en Lorraine le 5 septembre 1944

La III<sup>ème</sup> armée ne participa pas au débarquement du 6 juin mais, dès la percée de Normandie, elle fut envoyée libérer la France. Sa progression fut rapide. Seulement voilà, toutes les « bonnes choses ont une fin » : le 1<sup>er</sup> septembre, elle se trouva en quasi rupture de carburant ! Les forces allemandes profitèrent de cet incroyable imprévu, se réorganisèrent et se préparèrent au combat : leur ligne de forts, la « Moselstellung » construite après l'annexion de la région en 1870 allait les y aider. Cette ligne constituait des obstacles majeurs et les batailles furent terribles et firent de nombreuses victimes (pour vous faire une idée de la force allemande, pourquoi ne pas aller visiter le Fort Wagner à Vervins, qui est le seul ouvrage fortifié de la deuxième ceinture de Metz ouvert au public). Suite à d'âpres combats, la ville de Metz fut enfin libérée le **22 novembre 1944** et des milliers de soldats américains progressèrent alors vers le Pays de Nied... Notre territoire ne sera totalement libéré qu'après sept mois de combats aussi difficiles que meurtriers !

### Et Ottonville dans tout cela ?

Dans la matinée du **24 novembre 1944**, l'armée américaine arriva sur Ottonville : l'armée allemande en position à l'orée des bois d'Ottonville subit de violents tirs d'artillerie. Les assauts répétés dans l'après-midi furent tous repoussés par l'armée allemande qui se positionna alors dans le sud-est de Ricrange en prévision d'une nouvelle concentration de feu le lendemain. Le **25 novembre**, les alliés reprirent comme prévu leur poussée -mais sans succès- malgré l'intervention de l'aviation et des chars. C'est à ce moment que le clocher de l'église fut attaqué par l'artillerie américaine et tomba sous les coups portés.

Le **26 novembre**, après une nuit calme, l'offensive ultime se fit très tôt le matin. Après que l'artillerie allemande eut épuisé ses réserves de munitions, les troupes du 377<sup>ème</sup> RI - environ 190 hommes-, membres de la 95<sup>ème</sup> Division d'Infanterie, affectée depuis mi-octobre au XX<sup>ème</sup> Corps de la III<sup>ème</sup> armée parvinrent à pénétrer dans les villages de Denting puis de Ricrange. **Ottonville et son annexe venaient d'être enfin libérés** par les « Iron Men of Metz »\* ! Cette libération coûta malheureusement la vie à Alphonse TAILLEUR, maire, ainsi qu'à Jean GADÉ.

80 années se sont écoulées depuis. À nous de rendre hommage à tous ces hommes qui ont traversé l'océan pour combattre l'ennemi et rendre l'Alsace-Moselle à la France en mettant fin à leur annexion. N'oublions pas leur sacrifice. N'oublions pas également le passé de nos aïeux, leurs souffrances et leur courage face à l'adversité.

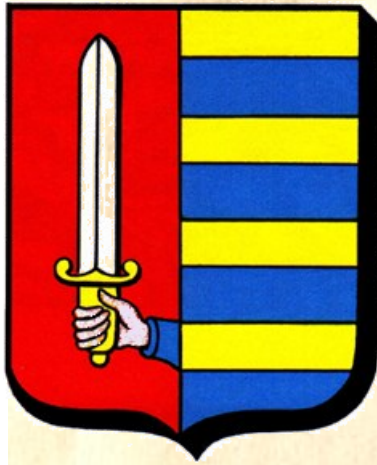
Sources : Monographie d'Ottonville,  
<http://mathieu.gitzhofer.free.fr/377fr.htm>,  
<https://www.bl.lorraine.fr/2024/09/bataille-de-la-moselle-et-tete-de-pont-de-dornot/>  
<https://courriermessin.fr/il-y-a-80-ans-la-bataille-de-la-moselle/>

\* surnom donné officiellement à la 95<sup>ème</sup> division



# LES ARMOIRIES D'OTTONVILLE

Présentes dans toutes les communications et courriers officiels, les armoiries d'Ottonville vous sont familières. Mais connaissez-vous leur signification ?



## Armoiries ? Vous avez dit armoiries ?

Les armoiries sont des **emblèmes** en couleurs, propres à une famille, à une communauté ou, plus rarement, à un individu, déposés sur un **écu** et soumis dans leur disposition et dans leur forme à des règles spéciales, qui sont celles du blason.

## Le blason ?

C'est la façon codifiée et scientifique de décrire tous ces emblèmes que ce soit à l'écrit ou à l'oral.

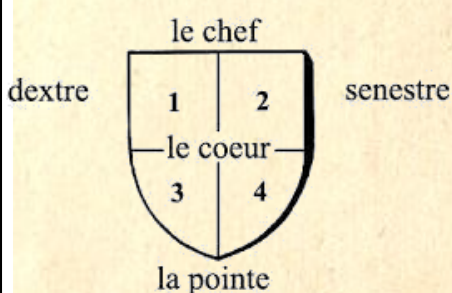
## L'héraldique c'est quoi ?

C'est la science qui étudie les armoiries. Le terme vient du nom masculin « hérault » qui désignait, au Moyen-Age, celui qui annonçait et décrivait les couleurs portées les chevaliers en armures - donc anonymisés par leurs casques- participant aux tournois. Par extension, le hérault jouera le rôle de messenger en portant une tunique aux couleurs de son maître...

## Les couleurs ?

Il n'y a que 7 couleurs possibles !

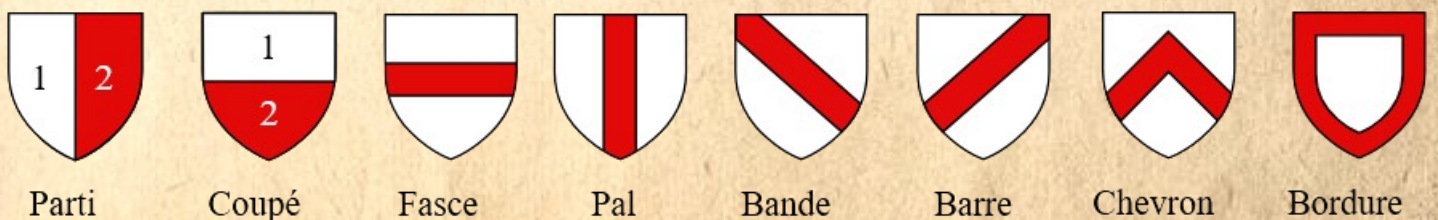
- Deux métaux : Or et Argent
- Cinq émaux : Gueules (rouge) ; Azur (bleu) ; Sinople (vert) ; Sable (noir) et Pourpre (violet)



## Les Parties :

Dans un écu, il y a 5 différentes parties : le Chef, le Cœur, la Pointe et les deux flancs dextre et senestre. Attention ! Le flanc dextre (droit) se trouve à gauche et la flanc senestre (gauche) se trouve à droite car on parle dans le sens de celui qui **tient l'écu** et non dans celui qui le regarde !

**Les Partitions** : ce terme désigne les **différentes divisions** de l'écu. Cette division peut être horizontale, verticale, diagonale. En voici quelques exemples :





**Les Meubles** : Non ! On ne parle pas d'une armoire, d'une chaise ou d'une table. Les meubles sont ici les **figures dessinées** sur l'écu et que l'on va choisir comme emblème. Ils peuvent être des animaux, des formes de fleurs ou végétaux, des astres ou encore des formes géométriques. Voici les plus connues :



Lion



Merlettes



Clef



Fleur de Lys



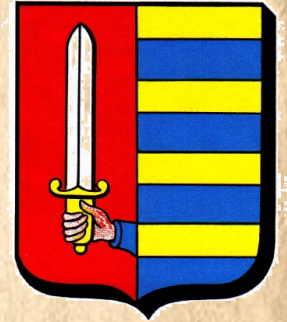
Tête de sanglier



Cerf

### Quelle est la signification du blason d'Ottonville ?

Voilà sa description officielle : « Parti de Gueules au dextrochère de carnation, vêtu d'Azur, tenant une épée haute d'Argent, garnie d'Or et fascé d'Or et d'Azur à huit pièces. »



### Signification et traduction simplifiée :

Maintenant que les termes liés au blason vous sont connus, avez-vous repéré les mots-clés ? « Parti », « Gueules », « Azur », « Argent », « Fascé » ? Oui ? Allons donc à la ligne suivante en faire la description simplifiée...

1° La moitié dextre (c'est-à-dire à gauche !) de l'écu est rouge avec un bras droit vêtu de bleu et armé d'une épée au pommeau et à la garde dorés. Ce bras représente les armes simplifiées du Chapitre de la Cathédrale de Metz (ensemble des chanoines qui assurent la prière et l'accueil des fidèles dans la cathédrale) à qui appartenait autrefois la seigneurie d'Ottonville. L'épée représente l'épée d'Argent de Saint-Paul, patron d'Ottonville.

2° La moitié senestre (donc à droite) est coupée horizontalement par huit bandes jaunes et bleues. Ce sont les armes du paraige de Porte-Muzelle, représentant le Haut-Chemin, partie du pays messin qui comprenait alors Ottonville.

Nota Bene :



Le Chapitre de la Cathédrale de Metz avait pour armes « de Gueules, au dextrochère de carnation vêtu d'Azur, mouvant d'une nuée d'Argent, tenant une épée du même garnie d'Or et accostée en Chef de deux cailloux d'Or ». Le bras tenant l'épée représente la décollation de Saint-Paul, patron particulier du chapitre et les cailloux représentent la lapidation de Saint-Etienne, patron du diocèse de Metz.



Porte Muzelle.

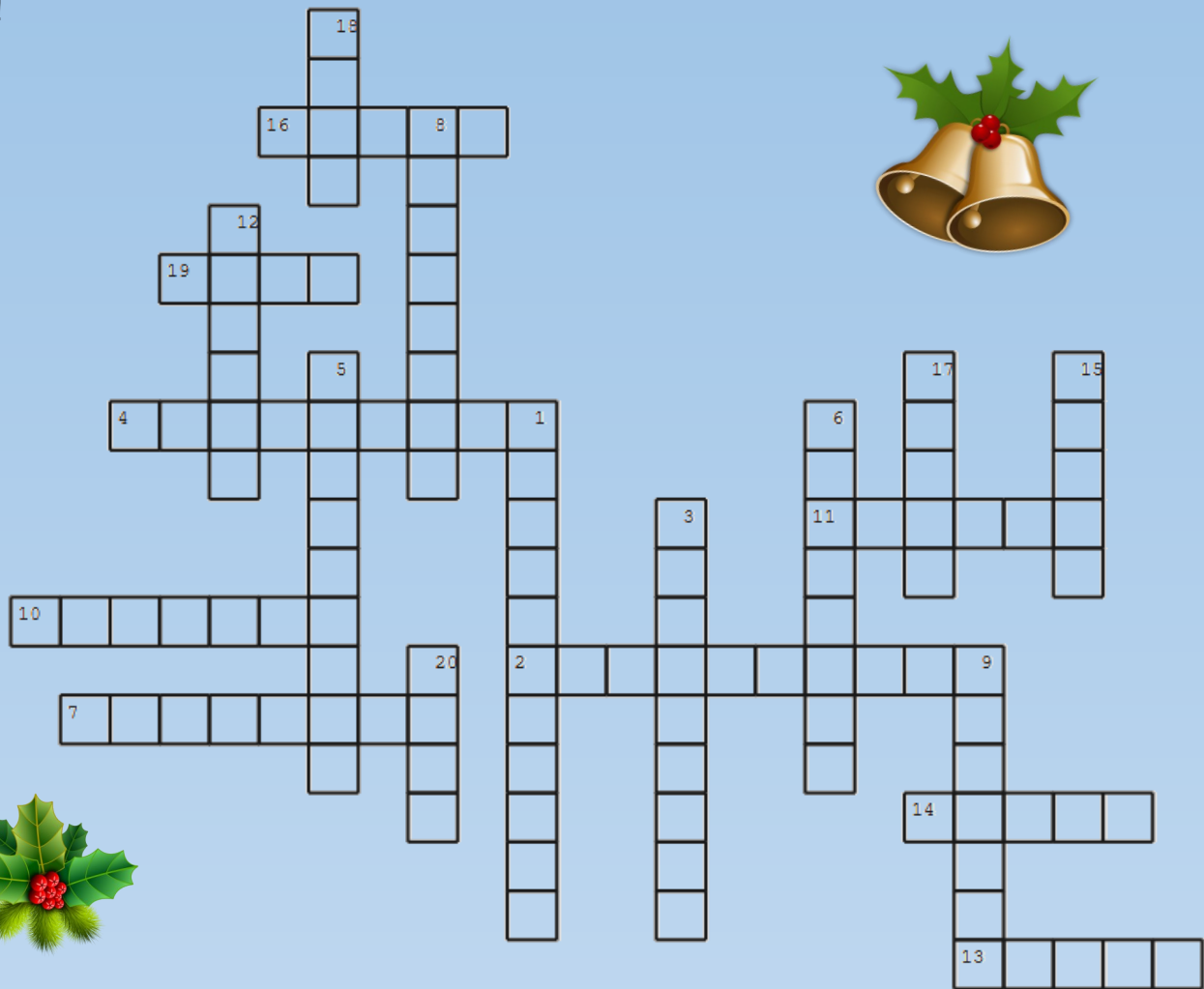
Paraige : terme spécifiquement messin qui désignait une organisation particulière des élites urbaines au Moyen-Age. Le paraige de Porte Muzelle avait pour blason un écu « burelé -fascé-d'Or et d'Azur de huit pièces ».

**Le blason d'Ottonville a été adopté le 04 mai 1950.**



# MOTS FLÉCHÉS

Connaissez-vous bien votre village ? Si oui, vous complèterez avec perspicacité cette grille de mots-fléchés!



## VERTICAL

1. Il traverse le village et peut sortir de son lit !
3. Ouvrage de la Ligne Maginot qui surplombe Ottonville
5. Talents ... : troupe qui a animé le repas des seniors
6. On les fête en septembre avec le Conseil de Fabrique
8. Nombre de nouvelles décorations installées pour Noël
9. Il est fêté le 6 décembre
12. Elle n'a pas de secret à délivrer mais oeuvre sans compter auprès des enfants !
15. Couleur des bornes où l'on dépose les emballages
17. Gilbert ... est notre doyen et a fêté ses 92 ans !
18. Nombres de classes dans l'école communale
20. Patronyme de celui qui est à la tête de la CCHPB

## HORIZONTAL

2. On a célébré mes 80 ans le 29 novembre 2024
4. Adoptées en 1950, elles sont l'emblème d'Ottonville
7. Nom de la place qui se situe devant l'école
10. Prénom d'un ancien maire ayant officié de 2001 à 2008
11. ... de vie, il relie Ricrange à Ottonville
13. Le patronyme de votre Maire actuel
14. Elle recouvre environ 328 hectares du ban communal
16. Avec le vendredi, c'est le jour de permanence et d'ouverture de la mairie.
19. Le Saint Patron du village

**Bouclage : 17 décembre 2024**

Les Échos d'Ottonville - Ricrange n° 35- juillet à décembre 2024

Édité par la Mairie - 1 rue de Lorraine - 57220 Ottonville - Ricrange - tél. 03 87 79 25 14.

Directeur de la publication : Gérard Simon - Rédactrice en chef : Carine Zannier - Journalistes : Martine Becker - Denis Diedrich - Karine Mehl - Carine Zannier.

Crédits photo : Martine Becker - Michel Cadra - Denis Diedrich - Laetitia Jedar - Mireille Lenhard - Gérard Simon - Fabienne Tutin - Carine Zannier.

Conception, maquette, impression : Mairie.

Tirage à 210 exemplaires.

Ne pas jeter sur la voie publique

